

# le PIERRE - BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION.

VAL-BRILLANT.

A vous tous,

Je tiens à vous féliciter (l'organisation du Pierre-Brillant) pour la réussite que vous faites dans la rédaction de ce petit journal mensuel que je reçois toujours avec un grand plaisir.

Mais en recevant ainsi les nouvelles fraîches à tous les mois, le seul problème que me cause la lecture de ce petit chef-d'oeuvre, c'est que je vais moins souvent rendre visite à mes parents, frères et soeur que j'aime beaucoup et par le fait même, mon petit village natal que je n'oublierai jamais, dont j'ai une quantité infinie d'amis et de bons souvenirs.

Vous trouverez ci-inclus un mandat-poste de 2 \$ et une enveloppe pré-adressée afin que vous puissiez me retourner votre macaron.

Je crois que votre réussite est dû à ce grand proverbe:

"C'est réuni que les charbons brûlent, c'est en se séparant qu'ils s'éteignent"

N'oubliez surtout pas dans vos projets futurs qu'il est plus peurant de ne pas avoir de but, que de ne pas atteindre son but.

D'un lecteur assidu,

Paul Lamarre.

## LES ELECTIONS

### MUNICIPALES

page 6

#### OPINION D'UN CONSEILLER

Aux citoyens de Val-Brillant,

Il y a maintenant une année que j'occupe un poste au sein du Conseil Municipal de Val-Brillant. Ce fut en aucun temps, une période très réjouissante de travailler pour toute une collectivité quand certain représentants municipaux n'ont pour idéal de vie que la haine des autres et le saccage de ce qui est bien.

Je crois que tous les citoyens dignes de ce nom, se feront un devoir de choisir pour le bien de toute la communauté des représentants dynamiques qui n'auront pas peur de relever les défis du progrès et du développement de leur localité.

Espérant que personne ne se rendra ridicule en répliquant à cet article!

A votre service,

Raymond D'Amours,  
Cons. mun. de Val-Brillant.



Projet Développement-Loisirs: l'équipe (p. 14)

#### ce mois:

5 opinions  
du lecteur  
Pages 1,2,4.  
Comité de Pastorale...3  
Les Fermières.....3  
Les grandes familles  
d'autrefois.....5, 11  
Histoire.....5, 10  
Avis municipaux...6, .7  
Le recours collectif.13  
Projet Marina.....15



# page deux

## LA LOI DU SUBCONSCIENT ET LE BONHEUR

Notre inconscient appelé subconscient est un pouvoir que tout être humain possède, mais qui est exploité à à-peu-près 10%. C'est en quelque sorte le pouvoir de la foi en soi qui se relie au bonheur, à la santé et à la réussite. Le bonheur n'a rien à voir avec la richesse, c'est quelque chose qui s'acquière avec la bonne volonté. Connaître et pratiquer la technique du pardon, ne jamais se coucher le soir avec de l'amertume en entretenant des pensées de haine, de crainte et de colère. "Souvenez-vous que votre vie est ce que vos pensées la font". Bénir tous les soirs les gens, leur souhaiter amour, paix et bonheur. Il faut sincèrement désirer être heureux. Rien ne s'accomplit sans désir. Les êtres les plus heureux sont ceux qui sans cesse tirent ce qu'il y a de meilleur et qui s'en servent. Les meilleurs ne sont pas les plus heureux, mais habituellement les meilleurs dans l'art de vivre dans le succès.

Dieu est ce qu'il y a de plus haut et de meilleur en vous. Exprimez davantage l'amour, la vérité et la beauté, vous serez parmi les plus heureux du monde. EPICURE le philosophe grec disait: "Il n'y a qu'une voie vers la tranquillité de l'esprit et le bonheur. Que ceci soit donc toujours présent à ta pensée lorsque tu t'éveilles le matin, pendant toute la journée et lorsque tu t'endors tard c'est de ne point compter les choses extérieures comme étant tiennes mais de les remettre toutes à Dieu".

Le bonheur est la moisson d'un esprit paisible. Ancrez vos pensées dans la paix, l'équilibre, la sécurité et demandez à l'être divin de vous diriger. Votre esprit produira du bonheur.

Pour être heureux, il faut croire en soi-même: Se faire confiance car tout être est doué de merveilleux talents qu'il lui reste à exploiter. Le bonheur ça coûte peu, lorsqu'on s'en donne la peine, car nous ne pouvons pas donner ce que nous ne possédons pas et c'est comme le sourire, c'est contagieux. C'est aussi le secret d'une bonne santé.

Le bonheur c'est comme une fleur, ça se cultive et c'est aussi beau à regarder que deux êtres qui s'aiment.

Estelle Turgeon.

### AVIS - AVIS - AVIS

L'ATELIER LA RELEVÉ EST DE NOUVEAU EN OPERATION DEPUIS LE 12 OCTOBRE POUR CONTINUER DANS LES MEMES ACTIVITES. POUR PLUS D'INFORMATIONS COMMUNIQUER AU NO DE TEL.: 742-3351.

La Relève

## LE PIERRE-BRILLANT

Publication:

JOURNAL DE VAL-BRILLANT

9A St-Pierre Ouest

Val-Brillant

\*\*\*\*\*

Rédacteur

Marcel Auclair

Adjoint

Gabriel Auclair

Rédaction

Nicole Beaulieu

Jeannine Caron

Gilberte C. Lévesque

Monique Picard

Yolande Perron

Françoise Turcotte

Photographie

Elisabeth Lévesque

Collaboration

Spéciale

Alberte Beaulieu

Anne de Billy

Jacques D'Astous

Rita Pelletier

Yvon Pelletier

Jeanne D'Arc Saintonge

Production

France Caron

Irène Lebel

Bertane Michaud

Graphiste

Diane Côté

Distribution

Gilberte C. Lévesque

Denise Turcotte

Françoise Turcotte

742-3831

Valère Turcotte

Impression

Impressions des

Associés

212 Cathédrale

Rimouski

tirage 700 copies

Abonnement: 5,00\$

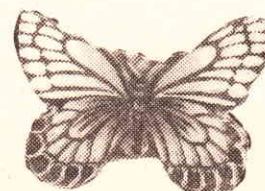
prix à l'unité 0,30\$

Dépot légal: Québec

4e trimestre 1981

Dépot légal: Ottawa

4e trimestre 1981



# on bouge ...

## LES FERMIERES

Comme c'est le début de nos activités pour l'année 1981-1982, j'ai pensé vous entretenir sur le travail que fait notre association. Mis à part le bénévolat, nous avons les Comités avec des sujets d'étude différents qui reviennent chaque année. Nous avons une responsable par comité qui présente le questionnaire et fait sortir les idées, en fait la compilation rédige un rapport le soumet à l'assemblée pour acceptation et le fait parvenir à la responsable de la Fédération no 2. Tout d'abord le comité Culturel, le sujet d'étude est l'adolescent des années 80, ses relations, ses rêves, ses ambitions, ses inquiétudes. Puis vient le comité d'orientation qui a pour sujet la famille face à l'association. Le Comité agriculture & consommation étudie l'environnement dans la vie quotidienne et familiale. Et les relations extérieures, information et implication.

Maintenant les arts-domestiques avec ses concours d'artisanat provincial et régional puis local. Aussi nous avons à faire des suggestions pour l'année à venir et un rapport comme tous les autres comités. Plusieurs croient que les fermières se limitent à l'artisanat. Après avoir lu ces lignes vous comprendrez que nous avons bien d'autres activités.

S'il s'est réalisé du bon travail, c'est par la motivation et la collaboration des membres.

Je les félicite et les remercie pour les années passées et sollicite leur encouragement pour l'année en cours. Ensemble continuons à mener à bien notre association.

Rita Pelletier.

## CONSEIL DE PASTORALE

Dimanche le 13 septembre 1981, notre Conseil de Pastorale paroissial (C.P.P.) a assisté avec notre curé, aux Assises Diocésaines de Pastorale à Rimouski.

Mgr Gilles Ouellet notre Archevêque assisté de l'Abbé Benoît Hins vicaire général ont présidé la rencontre et présenté la Priorité Pastorale 81-82.

Le thème qui a été préparé par Mgr Ouellet et le Conseil Diocésain de Pastoral, devra guider le travail pastoral des deux prochaines années et portera sur la FAMILLE.

Priorité 81-82: "POUR UNE FAMILLE EN VIE"

Pour répondre au désir de Mgr l'Archevêque nous nous proposerons cette année de nous regarder vivre comme famille. Nous aurons des questions à nous poser.

- Famille que dis-tu de toi?
- Et vous, que pensez-vous de la famille?
- Est-ce que je suis bien dans ma famille?
- Ma famille est-elle une famille en vie, dans la foi, dans la bonne entente, dans l'amour, pour tous les membres?
- D'après moi, quel sera le visage de la famille en l'an 2000?

Si tous ensemble nous prenons conscience de ce que nous vivons dans la famille, nos familles deviendront de plus en plus en vie. Chaque famille sera comme une petite église où il fera bon y vivre, ce qui améliorera notre qualité de vie familiale.

Françoise Turcotte  
Membre Conseil de Pastorale



Les assurances  
**LA MUTUALITÉ**

**Représentante:**  
**ANNE-MARIE ST-ONGE**  
**VAL-BRILLANT**  
**742-3555**

Dépositaire



**ADRIEN VIENS**  
39 BOUL. ST-BENOIT  
AMQUI  
Tél: 629-4414-13

**Hitachi**  
**Toshiba**  
**Rca**  
**Sansui**  
**Radio Shack**  
**Disque & cassette**

**GARAGE**  
**Louis Savard**

**spécialités:**  
► **DEBOSSAGE**  
► **PEINTURE**  
**742-3333**

# editorial

---

## Comment on écrit l'histoire?

J'ai beaucoup d'admiration pour les jeunes historiens. D'ailleurs, c'est ce que j'aurais aimé être. Cependant, si j'avais un conseil à leur donner ce serait d'être très prudents quand ils racontent l'histoire des prêtres et des constructions d'église du début du siècle. Et je pense à notre église.

Je dois vous avouer qu'à la messe de dimanche dernier j'ai eu des distractions. En contemplant ce chef-d'oeuvre d'architecture qui a fait et fait encore l'envie des connaisseurs, rien de surprenant d'entendre dire que l'église était l'orgueil du curé.

Oui! Orgueil légitime et fierté des paroissiens, surtout quand on considère qu'à cette époque la population devait vivre très uniement. Il est certain qu'à cette période de notre histoire tout n'était pas parfait. On sait très bien par ailleurs que la perfection n'est pas de ce monde. Aussi y avait-il des critiqueux. Encore là, ceux-ci devaient avoir leur utilité. Mais combien courageux, généreux, et de bonne foi étaient ces gens encouragés par leur pasteur pour mener à bien

tout ce qu'ils entreprenaient. Ces hommes et ces femmes d'une volonté à toute épreuve c'étaient, vos pères, vos mères, vos grand pères, vos grand-mères de familles nombreuses, de familles unies.

Je m'en voudrais de ne pas mentionner aussi que, là où il y avait un prêtre résident, en peu de temps on voyait progresser une paroisse. Souvent il a été reproché au clergé de marcher main dans la main avec les gouvernements. Mais quand le prêtre s'en mêlait, les projets industriels et autres ne prenaient pas une éternité pour se concrétiser.

Qui peut bien venir me dire que tout va mieux depuis qu'on a remplacé toutes ces personnes de grande valeur que sont les prêtres, les religieux et les religieuses, par des psychiatres, psychologues et toute la gamme des psych.... sans oublier les sexologues et tous les frappeurs de lois que nous avons par les temps qui courent? Qui peut bien me le dire je vous le demande.

Ernestine Vallée.

---

## JOURNAL DE VAL-Brillant

### Val-Brillant

Félicitations à M. Gabriel Auclair dans son initiative à sensibiliser la conscience des gens à la cause des "cochons" où une société, sous l'étiquette des loisirs, trouve à se divertir en maltraitant, l'expression pourrait être de bon aloi, leurs congénaires.

C'est maintenant une histoire de rigolade pour nous que de traumatiser un animal et je me pose la question où notre état d'âme peut nous mener lorsque nous nous mettons en frais de l'éliminer.

Dans son désir inassouvi de perturber l'ordre morale et sociale de son contexte, l'imagination humaine peut même porter jusqu'à implorer une assistance céleste en faisant bénir leurs armes à feu au prélude de leurs excursions sportives...

Val-Brillant peut revendiquer ce précédent car la bénédiction des armes à feu se fait maintenant dans son église et sans me mettre à l'écart de l'ignorance humaine, je dois me rendre à l'évidence qu'à l'avenir il me faudra craindre tout ce qui est béni.

Votre obligé  
Pierre Jacques

# dossier

## LES GRANDES FAMILLES D'AUTREFOIS

Et c'est bien le cas de le dire, c'était autrefois, car aujourd'hui nous ne verrons certainement plus, à moins d'un miracle ou d'un véritable accident de la nature, ces grosses familles composées de dix, douze quatorze, seize et même dix-huit enfants, quelques-unes ont même dépassé le cas des vingt. Ces familles d'autrefois ne sont pas si anciennes que cela car plusieurs vivent encore dans notre paroisse et sont donc des gens de chez-nous.

A observer ces couples et à parler avec eux, nous nous apercevons qu'ils ne sont pas si malheureux d'avoir eu un grand nombre d'enfants, la plupart ont conservé une joie de vivre, même parfois en dépit d'un

âge avancé et de maladie. Ces personnes nous parlent du temps où ils étaient jeunes mariés et commençaient leur famille, car il n'était pas question de limitation des naissances, il fallait prendre les enfants que Dieu envoyait comme ils disent. Certaines m'ont dit que Dieu intervenait pas mal souvent, mais qu'importe, aujourd'hui ils parlent de leur famille avec fierté; un tel est cultivateur, l'autre ingénieur, une est infirmière, l'autre secrétaire et ainsi de suite. Il y a aussi les autres qui leur ont donné des **inquiétudes** et quelques déceptions, mais ils en parlent avec beaucoup d'affection et de compréhension. Avec beaucoup d'émotion évoquent-ils aussi le souvenir des enfants disparus prématurément.

(suite à la page 11)

## La petite histoire de la construction d'une route (1ère partie)

Dans le dernier numéro du **Pierre-Brillant**, j'ai présenté le rapport de Pierre Côté, cultivateur et surintendant spécial nommé par le conseil municipal pour donner suite à une requête présentée afin d'obtenir l'ouverture d'une route dans le second rang de la paroisse St-Pierre-du-Lac. Nous avons été à même de juger de la qualité dudit rapport qui laisse croire que l'ouvrage allait se réaliser rapidement. Or, il n'en fut rien. Le projet prit un retard de deux années pendant lesquelles les événements amenèrent à trois reprises le changement du tracé de la route projetée. Dans ce qui suit, je veux vous présenter le premier de deux articles sur la petite histoire de cette route.

### L'élaboration du projet

Au cours de l'hiver 1902, une pétition cir-

cule dans les rangs 2 et 3 de la paroisse. Un dénommé Gonzague Damour invite les habitants de ces deux rangs et les propriétaires non résidents à signer une requête demandant l'ouverture d'une route dans le second rang entre les terres d'Alphonse Lauzier et celles de Joseph St-Laurent, de même qu'un chemin de front sur le troisième rang depuis, y compris, le lot portant à l'époque le numéro 48 courant au nord jusqu'au lot numéro 80 inclusivement. La requête est présentée et lue à une séance du conseil municipal tenue le 5 mai 1902.

Avant de se prononcer sur cette requête, le conseil municipal, par un avis public, informe la population qu'il y aura débat sur la question à la séance du 15 du même mois. Des intéressés s'y

(suite à la page 10)

**AGATHE TURGEON**  
VAL-BRILLANT  
742-3490

5  
10  
15

Cadeaux,  
Epicerie, Jouets,  
Articles de pêche.

**Mme Armand  
D'Amours**

TISSU A LA VERGE  
ET  
A LA LIVRE  
LAINE

VAL-BRILLANT 742-3561

**CARON & BOUCHER Inc**

ESSO

C.P. 144 Val-Brillant  
GOJ 3LO

TEL: 742-3814

# les affaires



## PROVINCE de QUEBEC Municipalité de

village de Val-Brillant, cté Matapédia

Aux Contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné,  
secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:-**

La présentation des candidats pour les charges de maire et de conseiller  
aux sièges numéro 2, 3, 6 pour remplacer:

|                        |                     |             |
|------------------------|---------------------|-------------|
| D'Amours Jean-Baptiste | débardeur forestier | Maire       |
| Caron Mme Réjeanne     | ménagère            | siège no. 2 |
| Nicole Mme Yvonne      | ménagère            | siège no. 3 |
| Pelletier Jean-Guy     | menuisier           | siège no. 6 |

aura lieu à la salle municipale, le dix-huitième jour d'octobre 1981, de  
douze (12) heures à quatorze (14) heures, heure normale; et que dimanche  
le premier jour de novembre, si nécessaire, deux bureaux de votation se-  
ront ouverts à la salle municipale dans la susdite municipalité à II, rue  
St-Pierre ouest, depuis huit (8) heures jusqu'à dix-huit (18) heures pour  
la réception des votes des électeurs pour les candidats mis en nomination;  
et que Mlle Lianne Saintonge a été nommée secrétaire d'élection, que M.  
François-Xavier Moreau et Mlle Marie-Paule Lauzier ont été nommés respec-  
tivement vice-président et greffier d'élection.

De plus, prenez avis que l'annexe du rôle d'évaluation, constituant  
la liste électorale, est déposée au bureau de la municipalité à II, rue St-  
Pierre O. où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Prenez également avis que les demandes en inscription ou en radia-  
tion doivent être faites par écrit et transmises au bureau de la municipalité  
au plus tard le quatorze octobre 1981.

Prenez également avis que la séance du comité de revision composé  
du président Mme Jeanne-d'Arc Saintonge et des membres suivants: Mlle Marie-  
Paule Lauzier et M. François-Xavier Moreau aura lieu à la salle municipale  
samedi le 17 octobre 1981, à treize heures et trente (13.30).

**DONNE à** Val-Brillant **ce** huitième  
**jour de** octobre **mil neuf cent** quatre-vingt-un.

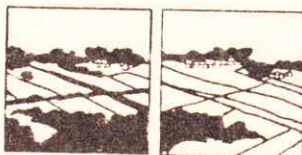
*Mme Jeanne-d'Arc Saintonge*  
Président de l'Election

# municipales

## GERANCE DU TERRAIN DE JEUX

Le conseil municipal du village de Val-Brillant invite les personnes intéressées, à la concession du terrain de jeux pour la période s'étendant du 15 novembre 1981 au 1er mai 1982, à présenter leur demande au bureau du secrétaire-trésorier avant la session du 2 novembre 1981.

Jeanne-d'Arc Saintonge  
secr.-trés.



A la corporation municipale du village de  
Val-Brillant

### Avis d'assemblée publique

Avis est, par les présentes, donné en vertu de l'article 47 de la Loi sur la protection du territoire agricole qu'une assemblée publique sera tenue pour entendre les représentations de toute personne intéressée par la délimitation de la zone agricole.

Les personnes intéressées peuvent faire des représentations à la corporation municipale et en aviser la Commission de protection du territoire agricole du Québec ou lui en transmettre copie.

L'assemblée publique aura lieu le 27 octobre 1981, à 20 heures, à la salle municipale, 11 rue St-Pierre O. Val-Brillant.

Jeanne-d'Arc Saintonge  
Secrétaire trésorier

### cartes d'affaires

**marielle**  
**claveau**

**DENTUROLOGISTE**  
**VAL-BRILLANT**  
**742-3268**

**Jules inc.**  
**Fournier**

**VAL-BRILLANT**

**CONTRACTEUR**  
**GENERAL**  
**742-3227**



**CHARLES ST-AMAND**  
**Fer Ornamental**

**VAL-BRILLANT 742-3225**

**CLAUDE MALENFANT**  
**Snap-on**

**R.R.2 VAL-BRILLANT**  
**742-3517, 742-3541**

# les gourmets

## CARRES AU GRUAU

- 2 tasses de gruau
- 1 tasse de cassonade
- 2 c. à thé de poudre à pâte
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/2 tasse de raisins
- 2 oeufs
- 1 c. à thé de vanille
- 2 c. à soupe de beurre ou margarine

Mélanger ensemble les ingrédients secs.

Ajouter les oeufs et le beurre, bien mêler,  
ajouter la vanille et cuire à four 325° F, jusqu'à  
ce que bien doré, dans un moule beurré, carré  
(environ 25 minutes).

Madame Jeannine Cloutier

## BERCETON

Samedi le 03 octobre dernier eut lieu un berceton organisé par le Comité de Loisirs de La Relève. Onze berceurs ont apporté la jolie somme de \$603.35 après avoir reçu chacun 10% des sommes recueillies. Les trois meilleurs montants ont été apportés par: Germaine St-Amand \$203.93; Germaine Lebel \$170.00 et Marcel Coulombe \$76.00.

Merci aux berceurs pour leur beau travail ainsi qu'aux généreux donateurs.

Yolande Perron, sec.

### Entreprise Benoit D'Amour enr.

- Entrepreneur Artisan

- Menuiserie générale

- Ebénisterie

- Pose de céramique

87 rue ST-PIERRE

VAL-BRILLANT

742-3883

### LE MANOIR RIOUX

Une véritable maison de campagne, un décor enchanteur. Voilà l'endroit idéal pour vos parents en visite, vos vacances en famille, les retrouvailles ou sessions d'études. Service de literie, nécessaire de cuisine, douches, pour 15 personnes. Réservez immédiatement

POUR WEEK-END OU A LA SEMAINE

**742-3539**

Spéciaux  
du jeudi  
inclus

ÉPICIER

VOTRE  
RENDE  
QUOT

MARCHÉ L

Bière  
74  
5, rue St  
Val-Brill

OBJET à V  
LOC

Tarifs: \$1.00 p

s'adresser :

Mme Franc

742-

## PETITES NOUVELLES, PETITES ANNONCES .....

### NOUVELLES:

Naissances: Dans notre journal de septembre, dû à une erreur de nom, nous nous excusons et reprenons la nouvelle suivante:

- Marc-Alain né le 4 août, fils de Albert Michaud et de Monique Rioux. Ses parrain et marraine sont Serge Michaud et Jeanne-d'Arc Rioux, oncle et tante de l'enfant.

- Marie-Isabelle-Francine née le 26 août, fille de M. & Mme Jean-Marie Michaud (Marthe Bérubé). Ses parrain et marraine sont André et Claire Bérubé, oncle et tante de l'enfant.

- Marie-Hélène née le 5 septembre, fille de M. et Mme Denis Couture (Georgette Bélanger) de New-Richmond. Ses parrain et marraine sont M. et Mme Yvon Couture de Charlesbourg Qué. oncle et tante de l'enfant. Le baptême a eu lieu à Val-Brillant.

\* Félicitations aux heureux parents \*

AGE D'OR: Le club de l'Age d'Or a repris ses activités dimanche le 27 septembre avec la fête des anniversaires des membres pour les mois de juillet, août et septembre. Bienvenue à tous les membres pour la nouvelle saison.

### ANNONCES:

Réparations: Si ton fusil a besoin de nettoyage, réparations ou ajustement du télescope. S'adresser no Tél.: 742-3581.

A louer: Maison meublée à louer dans le rang 8, chauffage électrique. S'adresser no Tél.: 742-3855

A vendre: Poêle électrique 30 pcs. en bon état. S'adresser no Tél.: 742-3730.

Permis de chasse: Le temps de la chasse est commencé pour le petit gibier. La chasse pour l'original aura lieu du 17 au 26 octobre et celle du chevreuil du 31 octobre au 15 novembre. La carte de chasseur est obligatoire. Si tu n'as pas ton permis tu peux te le procurer à Val-Brillant. S'adresser à Mme Anne-Marie Tremblay. Tél.: 742-3219.

Réparations: Pour réparations d'appareils ménagers: bouilloires électriques, grille-pain, etc... S'adresser à Renaud Leblanc Tél. 742-3359.

## SALON FRANCINE

coiffure esthétique

traitement capillaire

soins de la peau

**Mme Francine Santerre, prop.**  
9 ST-RAPHAEL, VAL-BRILLANT

**A VOTRE SERVICE: 742-3740**

mardi-jeudi 9 à 18h

mer-vend. 9 à 21h

samedi 7 à 13h

### La pensée du mois

La vie entière est employée  
à s'occuper des autres.  
La moitié à les aimer,  
l'autre à en médire!

# histoire

## LA PETITE HISTOIRE (suite de la page 5)

rendent donner leur point de vue et le conseil, "après avoir entendu les raisons pour et contre", consent à la demande de Damour et les autres. Immédiatement, un surintendant spécial est nommé: il s'agit de Jean Batis Michaud. Le conseil lui demande de visiter les lieux indiqués dans la requête et, d'en faire rapport dans les 30 jours.

Entre temps, le conseil municipal est saisi de deux autres requêtes. La première, menée par Joseph Coriveau, demande "un changement de chemin sur le second rang ainsi que la route numéro 3 et l'ouverture d'un chemin de front sur le troisième rang"; la seconde, pilotée par Anselme Côté, conteste la précédente et demande au conseil municipal "de bien vouloir laisser lesdits chemins dans l'état actuel", c'est-à-dire dans l'état du moment. Le conseil rejette sans explication les deux requêtes si bien qu'il m'est impossible, à date, de dire s'il existe un rapport entre les requêtes de Côté, Coriveau et Damour. Toutefois, la suite des événements montre les difficultés rencontrées par le projet initial.

Ces difficultés commencent par la non-remise du rapport du surintendant Michaud dans les délais fixés. Ceci oblige le conseil municipal à réévaluer la situation à sa séance régulière du 7 juillet. Il apparaît d'une part que ledit "Michaud n'a pas fait l'ouvrage à laquelle il a été nommé" et d'autre part, que "Lauzier et St-Laurent ne veulent pas donner gratuitement le terrain voulu pour tracer ladite route". À la lumière de ces faits, le conseil décide de remédier à la situation en nommant Pierre Côté surintendant spécial en remplacement de Jean-Batis Michaud et en l'autorisant "à visiter les lieux le plus propice aux fins de tracer ladite route dans l'endroit le plus commode pour les habitants et du public voyageur". Pierre Côté dispose de 30 jours pour dresser un procès-verbal et le déposer au bureau du conseil.

À cette même séance, le conseil municipal réitère sa volonté de voir construire un chemin dans le fronteau qui sépare les terres du second rang et celles du troisième rang. Il est donc résolu qu'un tel chemin soit ouvert depuis le lot numéro 48 et ce, jusqu'à la limite nord de la municipalité et non seulement jusqu'au lot numéro 80 comme exprimé précédemment. Indirectement, le conseil donnait satisfaction à une

partie de la requête de Coriveau que le même conseil avait rejetée le 9 du mois précédent. Le problème semble donc concerner exclusivement la localisation de la route. Aussi, Pierre Côté est décidé de mener à bien sa mission et il s'y affine avec diligence.

Le dimanche suivant la réunion du conseil, Pierre Côté donne avis public sur le perron de l'église que le lendemain, 14 juillet, il se présenterait chez Alphonse Lauzier pour entendre les intéressés et visiter les lieux mentionnés dans la requête Damour. Le surintendant déclare dans son rapport n'avoir rencontré aucun opposant à l'ouverture de la route demandée. Et, au terme de la visite-terrain qu'il a faite en présence de Gonzague Damour, Stéphane Couture et quelques autres, il décide et ordonne que le tracé de la route soit déplacé et que celle-ci soit construite dans la ligne mitoyenne qui sépare les terres de Joseph St-Laurent et celles de Pierre Couture. Côté dresse donc un procès-verbal qui prévoit l'ouverture de ladite route pour le 30 octobre de la même année. Le 16 août, au conseil municipal, il est résolu que ledit procès-verbal soit homologué et maintenu dans toute sa teneur.

La diligence dont Pierre Côté a fait preuve lui vaut la confiance du conseil municipal qui le nomme à nouveau surintendant spécial mais cette fois pour déterminer le tracé du chemin de front projeté dans le troisième rang. À la mi-septembre, le conseil se prononce sur le dernier rapport de Côté et l'accepte intégralement. Rien ne semblait donc retarder le début des travaux prévu pour le 6 octobre.

Un fait est cependant à signaler. Au début du mois d'août, le même Joseph Coriveau présentait une nouvelle requête demandant l'ouverture d'une route entre les lots numéros 105 et 106 du second rang. Après étude de ladite requête, il est résolu, le premier septembre, de la rejeter "pour les raisons qu'elle n'est d'aucune utilité vue la commodité du chemin actuel et le terrain uni qui existe en ces endroits". Il ne m'apparaît pas que la route demandée vienne en compétition avec celle de Damour: elle semble se situer beaucoup plus au nord. Pourtant, en cet automne 1902, les travaux de la route autorisée ne purent être entrepris. Mais quelle est donc la cause du retard dans l'exécution du procès-verbal de Pierre Côté? Le conseil municipal est muet sur la question et il le demeurera pendant plus d'un an. À suivre... le mois prochain.

**Gabriel Auclair**

# gens de chez-nous

## LES GRANDES FAMILLES D'AUTREFOIS (suite)

Si les enfants n'avaient pas été là disent ils, nous n'aurions peut-être eu ni peine, ni inquiétude mais aussi ni joie, ni chaleur humaine, ni le bonheur de connaître ces êtres que sont nos petits enfants, qui apportent un peu de jeunesse à notre vieillesse. Plusieurs diront, mais ils n'avaient pas le choix nos parents, ils devaient accepter tous les enfants qui arrivaient, car l'église condamnait à peu près tous les moyens qui pouvaient empêcher la famille. Sans recommencer à faire le procès de l'église concernant les permissions et défenses à propos de la famille, il faudrait penser que le clergé aussi vivant dans le même temps était obligé de se soumettre à des directives et qu'il enseignait pour une grande part, les lois de la nécessité et c'est peut-être avec raison qu'il encourageait les grosses familles, il était question de survivance de la race et aussi dans un pays en voie de colonisation qui tirait son existence presque exclusivement d'agriculture, le nombre de bras était d'une extrême importance pour le défrichement des terres. Ce n'était sûrement pas les seules raisons, mais c'en était des bonnes.

En fin de compte, ces grosses familles, là ont bâti les paroisses et le Québec. C'est certain qu'aujourd'hui l'enfant ne joue plus le même rôle qu'autrefois dans la famille, c'est surtout pour lui-même qu'il est mis au monde, les parents veulent tout pour lui, le plus grand des comforts, la sécurité matérielle et affective, bien sûr beaucoup d'amour et de compréhension, mais à bien y penser, les enfants nombreux d'autrefois en ont-ils tellement manqué?

Pour le confort, oui, mais pour le reste? Beaucoup diront qu'anciennement, la communication était à peu près absente entre parents et enfants, mon père ne me parlait pas et j'étais gênée avec ma mère, mais encore aujourd'hui beaucoup de pères ne sont pas toujours présents pour parler à l'enfant, les exigences du travail et de la vie moderne empêchent souvent ces communications et c'est la même chose pour les mères qui ont parfois double tâche ne sont pas toujours disponibles, elles non plus.

Dans la famille ancienne où l'enfant passait très vite à l'âge adulte, sans être une charge pour sa famille, c'était peut-être plus facile, mais aujourd'hui avec la survalorisation des biens matériels, qui empêche souvent la venue d'un autre être qui pourrcontribuer à l'épanouissement du couple tout aussi bien et souvent mieux que la possession de ces biens périssables. Ne serait-il pas bon de nous demander si les enfants peut nombreux de nos familles sont plus heureux qu'autrefois?

A ces femmes admirables et à ces hommes courageux qui ont su accepter et faire vivre ces grandes familles: Roy, Santerre, D'Astous, Bélanger, Dubé, Beaulieu, D'Amours, Tremblay, Vallée, Ouellet, Côté, Rioux, Paradis, Fournier, Aubut, Blouin, Caron, St-Amand, Lavoie pour ne nommer que celles-là, car beaucoup d'autres pourraient s'ajouter à cette liste. Bravo!

Alberte Beaulieu



SERVI



**FERNAND COTE**

**ÉPICERIE LICENCIÉE**

**BOUCHERIE**

**742-3281**

**VAL-BRILLANT**



**Spécialités:**

◆fondue chinoise

◆rosbeef du Roy

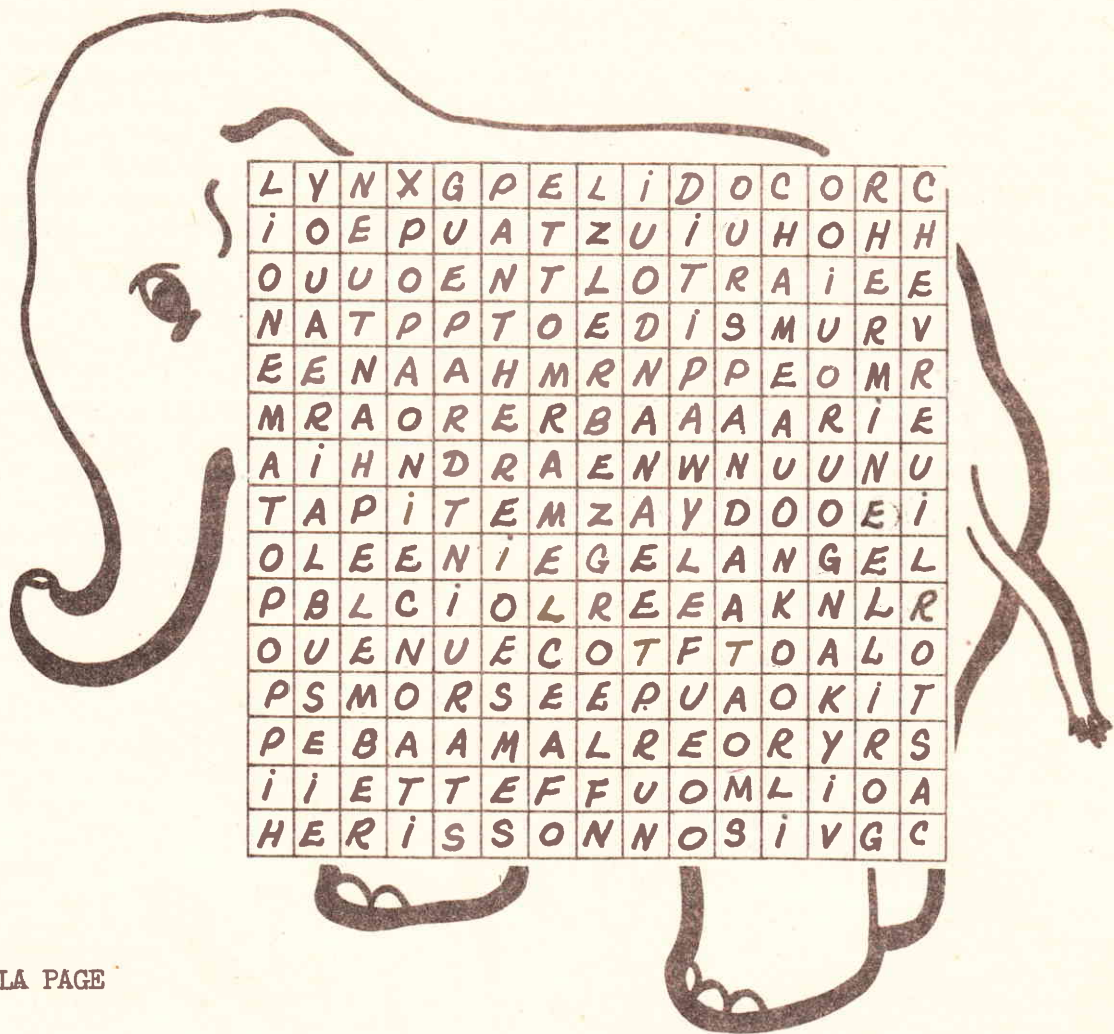
◆steak du Roy

◆POULETS BAR-B-Q

# la page des jeunes

## mot mystère les animaux

8 lettres



SOLUTION A LA PAGE

hérisson  
hermine  
hibou  
hippopotame  
kangourou  
koala  
lama  
lion  
loutre  
loup  
lynx  
marmotte  
morse  
mouffette

antilope  
blaireau  
buse  
castor  
chameau  
chevreuil  
chimpanzé  
coyote  
crocodile  
élan  
éléphant  
girafe  
gorille  
guépard

nandou  
once  
ours  
panda  
panthère  
paon  
puma  
rhinocéros  
taupe  
vison  
wapiti  
yak  
zèbre

# nous et...

par: YOLANDE PERRON

## LE RECOURS COLLECTIF

Depuis quelques années, on a pu remarquer qu'il s'est fait une grande évolution, pour ne pas dire "révolution", dans le domaine de la protection du consommateur. En effet, la loi qui le régit va jusqu'à imposer aux commerçants certaines clauses qui devront être incluses dans différents contrats sous peine de nullité. On n'a qu'à penser aux contrats d'achat de voitures neuves. Ou encore, l'obligation qu'a maintenant le garagiste de confectionner un estimé de réparations lorsque ces dernières dépassent 50,00 \$ Et la liste pourrait s'allonger facilement... De plus, le consommateur en plus d'être protégé "à la base" (c'est-à-dire au moment où il passe le contrat) a différents moyens qui sont mis à sa disposition lorsqu'il estime qu'il a été lésé. C'est l'un de ces moyens qui fait l'objet du présent article: le recours collectif.

Le recours collectif est relativement un droit nouveau. En effet, c'est une procédure qui a été incorporée au code de procédure civile il y a tout au plus une couple d'années. Elle permet à une personne de faire valoir, devant les tribunaux, non seulement ses droits à elle, mais également ceux d'un groupe de personnes dont les réclamations se ressemblent. Il n'existe à peu près pas de limite à l'objet du litige: il peut même s'agir des droits de la personne, de l'environnement... etc.... Il est aussi à noter qu'il est possible de poursuivre une municipalité, une entreprise, le gouvernement ou même une multinationale. Du fait, ce qui est important, c'est de remplir les conditions imposées par la loi pour pouvoir se prévaloir d'un tel recours.

Il suffit qu'un individu ait un "intérêt" au sens juridique pour utiliser ce genre de recours.

Mentionnons cependant qu'une personne ne pourrait poursuivre un ensemble d'individu par le biais d'une telle procédure: le recours collectif n'existant que pour la partie demanderesse. (à suivre)

Anne de Billy

**Valenciel Inc.**

---

**Poste de  
conditionnement**

**Semences  
Pédigrées**

**742-3405**



NOS GENEREUX DONATEURS

|                                    |                   |
|------------------------------------|-------------------|
| M. Yvon Pelletier<br>(Gagnon)      | Mme Marc Gonthier |
| M. & Mme Dominique Caron           | Les Fermières     |
| M. & Mme Joseph-Jean Bélanger      | Don anonyme.      |
| Mlle Marie-Jeanne Rioux            |                   |
| M. Jean-Marie Bélanger<br>(Québec) |                   |
| M. & Mme Auguste Côté              |                   |
| M. & Mme Gabriel Auclair           |                   |

**GARAGE**

**Jacques Levesque**

---

**TUNE UP**

**TRANSMISSION**

**AUTOMATIQUE**

---

**ROUTE NATIONALE**

**VAL-BRILLANT**

**742-3785**

**André D'Amour enr.**

---

**ENTREPRENEUR ELECTRICIEN**

**Spécialité : CHAUFFAGE ELECTRIQUE**

**11, RUE ST-MICHEL, VAL-BRILLANT**

**742-3259**



# edito -loisir

## PROJET: DEVELOPPEMENT-LOISIRS

Québec, le 28 septembre 1981.

La présente se veut un témoignage de personnes impliquées directement dans le projet d'aménagement du parc des loisirs de Val-Brillant.

Nous étions sept étudiants qui eurent la chance (?) d'obtenir un emploi d'été consistant à ériger deux terrains de tennis et un terrain de soccer sur l'emplacement du futur parc des loisirs. C'est à peu près tout ce que nous savions le lundi matin qui se voulait notre première journée de travail.

Nous avons commencé par ramasser les roches sur le terrain et avons donné de bons coups de râteaux (appartenant à chacun) sur le futur terrain de soccer. Le résultat n'étant pas très convaincant, le comité des loisirs, en tant que promoteur du projet, décida donc d'utiliser une niveleuse (GRADER) pour corriger les imperfections

du terrain. Et nous voilà partis pour le second râtelage. Le résultat fut douteux. On voyait à l'oeil nu une superbe pente sur le terrain qui n'avait que de très loin une vague ressemblance avec un quadrilatère. Après mûre réflexion et un bref calcul financier, le comité des loisirs décida de corriger la forme du terrain en faisant transporter les quelques voyages de terre manquants. Il en fallut une trentaine! Et nous revoilà partis pour le troisième râtelage.

Nous en étions à la sixième semaine du projet. Tout ceci n'a pour but que de démontrer un certain manque de préparation, pour ne pas dire un manque certain, de la part du promoteur.

C'est donc à partir de ce moment qu'il y eut une prise de conscience de sa part envers le projet. Par la suite, tout fonctionna assez rondement.

Malgré la température (pluie abondante, terrain détrempe, partie remise) mais grâce à la bonne entente dans le groupe des sept et aussi grâce à quelques bénévoles (que nous remercions d'ailleurs), le projet fut presque mené à bien. Nous n'avons pas pu faire tout le travail prévu mais nous en avons fait la majeure partie, sans compter que nous avons exécuté certains travaux qui n'étaient pas prévus à l'origine (par exemple: le plancher de la Cédrière).

Pour conclure, nous ne voulons pas nous excuser du travail qui n'a pas été fait mais nous désirons que les gens prennent conscience du travail accompli.

Nous souhaitons au comité des loisirs la chance de parrainer un autre projet de cette envergure, car finalement c'est toute la population qui en profitera.

Par Yvon Pelletier et Alain Pelletier  
Pour le groupe des sept: (Sonia Bérubé, Jacinthe D'Amours, Ginette Madore, Francis Jacques et Sylvain Boulianne).

VENEZ FAIRE UN TOUR

JUSTE POUR VOIR

**DECORATION INTERIEURE**

- CUISINES LAMTECH
- ESCALIERS COLONIAL
- PLANCHERS BOIS-FRANCS
- ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN: SIRIO, CIDNEO, GUZZINI.
- MIRROIRS, CADRES, SCULPTURES.
- CERAMIQUES RAMCA ET AUTRES
- PEINTURE NATIONAL

CONSEILS

ESTIMATIONS

PERMIS REGIE DES ENTREPRISES QUE

DECORATION

**AMOURS**

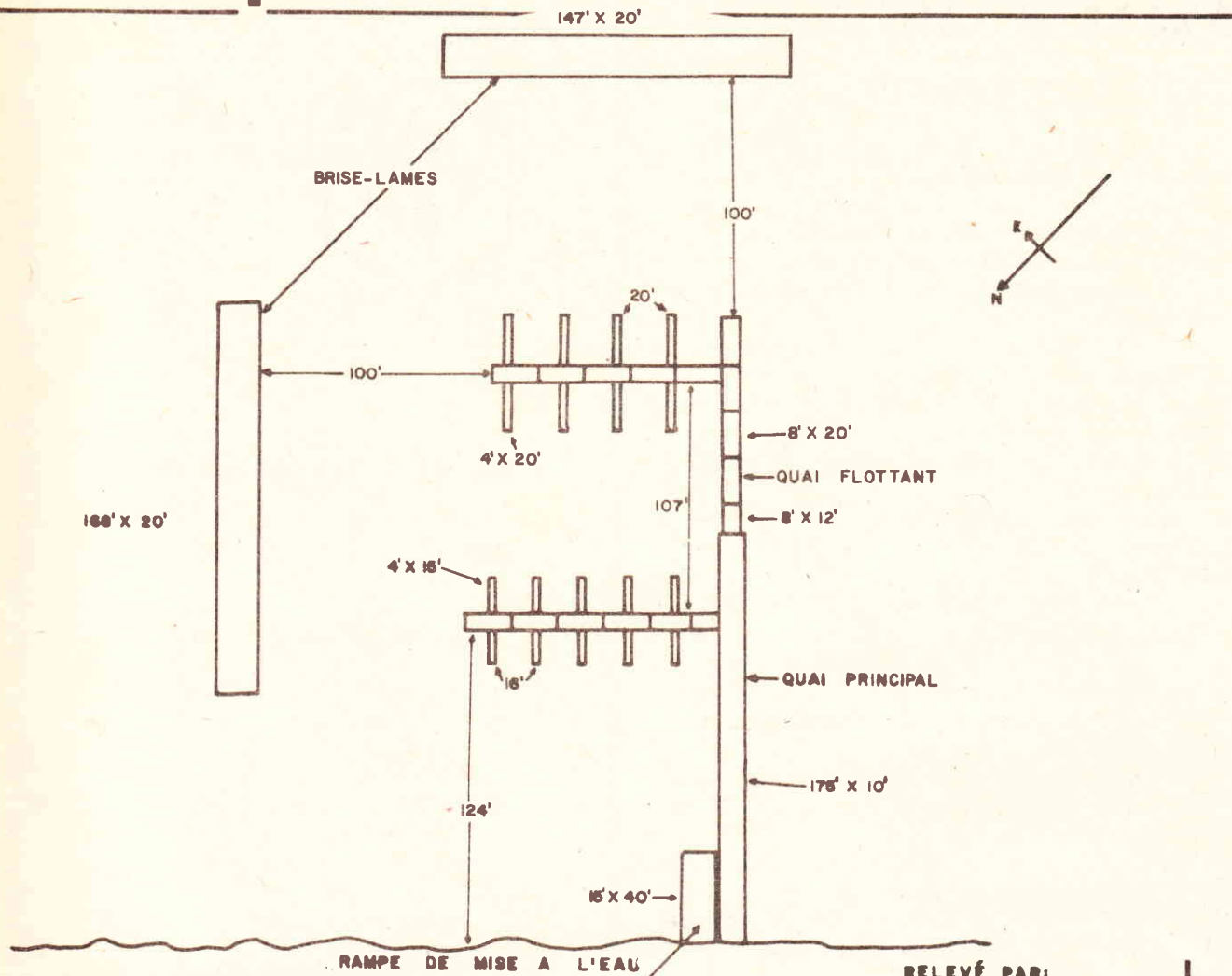
INC.

742-3736

VAL-BRILLANT



# les sports



## FICHE TECHNIQUE MARINA DU LAC MATAPÉDIA

- 1- Capacité prévue: 40 embarcations de 15' - 30'
- 2- 14 quais 8' x 20'  
8 quais 4' x 20'  
10 quais 4' x 15'
- 3- Brise-lames en deux sections: — 20' x 147'  
— 20' x 168'
- 4- Rampe de mise à l'eau: — longueur 40'  
— largeur 15'  
— pente 15%
- 5- Les passerelles d'accès (quai fixe via quais flottants) ont une longueur de 12' afin que les pentes ne soient pas trop fortes lors de la baisse du niveau du lac.

RELEVÉ PAR:  
DESSINÉ PAR: STAR  
APPROUVÉ PAR: CDESS

## PLAN D'AMENAGEMENT

### NIVEAU D'EAU ELEVE

| DATE              | CORPORATION MUNICIPALE | FEUILLET NO |
|-------------------|------------------------|-------------|
| 23/9/81           | VAL BRILLANT           |             |
| ÉCHELLE: 1" = 50' | PLAN NO                |             |

BAR SALON

au bar du lac

bar  
dance  
spectacles

ROUTE 132 EST  
VAL-BRILLANT

742-3877

DECES A MARIEVILLE, D'UN FILS DE VAL-BRILLANT.

Est décédé à Marieville le 7 juillet 1981,  
M. Etienne Ross âgé de 56 ans et 9 mois.

Il laisse dans le deuil son épouse: Claire  
D'Amours de Marieville.

Ses enfants et leurs conjoints:

M. & Mme Jean Boudreau (Diane) de Richelieu  
Mme Claude Leroux (Cécile) de Longueuil;  
M. & Mme André Tétreault (Gabrielle) de  
Richelieu;

M. & Mme Jacques Laplante (Françoise) de  
Marieville;

M. & Mme Gilles Martel (Marielle) de Ma-  
rieville;

M. & Mme Nelson Brunel (Ginette) de St-Jo-  
vite;

Ses parents: M. & Mme Raoul Ross de Val-  
Brillant.

Ses frères et soeurs et leurs conjoints:

M. & Mme Antoine Tremblay (Céline Ross)  
Cowansville;

M. & Mme Salomon Ross de Marieville;

M. & Mme Omer Ross de Ste-Rosalie;

M. & Mme Claude Ross de Rimouski

M. & Mme Denis Ross de Sept-Iles;

M. & Mme Victorien Ross de Marieville;

M. & Mme Carmel Ross de St-Denis sur Ri-  
chelieu;

M. & Mme Maurice Daigneault (Raymond Ross)  
de Sorel;

Ses beaux-frères et belles-soeurs:

Mme Léon Michaud (Georgina D'Amours) d'Am-  
qui;

M. Auguste Michaud de St-Léon-le-Grand;

M. & Mme Joseph-Jean Bélanger (Rose-Anna  
D'Amours) de Val-Brillant;

M. & Mme Armand Ouellet (Elizabeth D'A-  
mours) d'Amqui;

M. & Mme Ovila Roy (Jeanne D'Amours) de  
St-Anaclet;

M. & Mme Raoul D'Amours de St-Hubert;

M. & Mme Léon D'Amours de Val-Brillant;

M. & Mme Philippe D'Amours de St-Anaclet;

Mme Gérard D'Amours de Val-Brillant;

M. & Mme Jean-Baptiste D'Amours de Val-  
Brillant;

M. & Mme Armand D'Amours de Val-Brillant;

M. & Mme Adéodat Michaud (Diana D'Amours)  
de St-Jean Baptiste de Rouville

Et enfin un bon nombre de parents et d'a-  
mis qui l'ont bien connu.

Sa mère: Raoul Ross



la  
caisse populaire  
de  
val-brillant

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271